

Edition du "REVEIL DU NORD" 176 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9<sup>e</sup>)

L'Égalité

BUREAUX ROUBAIX 70, rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

VIEILLES HISTOIRES DE CHEZ NOUS

Le Miracle de S<sup>te</sup>-Rictude à Waziers

Il fut un temps où tout était considéré comme chose miraculeuse, ou même devant le maigre profit qui leur restait après un accablant labeur et la large part cédée au Seigneur du village...

Et l'on se contentait de peu, durant les siècles précédant notre histoire, lorsque toutes faulx rentrées et la sueur dépensée sans compter, la moisson s'abaissait l'ingrat partage dont le plus intéressant morceau allait au Seigneur...

Voilà comment, dans notre doux pays de France, tout, misère comme joie, se terminait invariablement par des chansons ou des proverbes...

Mais si nos aïeux pouvaient constater « ad venir » la véracité du proverbe ils en connaîtraient toutefois les propos, qui même venant à leurs lèvres, leur auraient semblés sacrilèges.

Aussi courbaient-ils l'échine sans trop savoir pour quel motif, autre que la crainte du Seigneur et l'Amour de la Toute Puissance.

Et les plus malins en profitaient... à la grande faveur de miracles fabriqués de toutes pièces par les intéressés. Or donc, en l'an de grâce mil-quarante-neuf, voici comment il advint un grand Miracle en la ville de Waziers.

Dans cet heureux temps une croyance profonde voulait que les moissons soient beaucoup plus en sûreté aux alentours des églises que partout ailleurs...

Pendant que l'on n'apercevait plus que flammes partout, voici que Sainte-Rictude fut vue tout au travers, montrant un visage rayonnant de gloire et de béatitude.

Il est de fait qu'une église couverte de paille, baffe en bois, qui ne se consume pas, entourée de flammes était chose merveilleuse...

Le V<sup>ie</sup> Congrès annuel de la Mutualité du Nord a été ouvert à Douai, le samedi 3 juillet 1927, à 12 h. 30, dans la salle des fêtes du Conservatoire de Musique, sous la présidence de M. Léon Escoffier, député-maire.

Le Congrès de la Mutualité du Nord a été ouvert à Douai, le samedi 3 juillet 1927, à 12 h. 30, dans la salle des fêtes du Conservatoire de Musique, sous la présidence de M. Léon Escoffier, député-maire.

Le coureur De Courcelles s'est tué au cours du meeting de l'Automobile Club de France

Un accident mortel a marqué hier à l'autodrome de Lincel-Monnières la première épreuve du meeting de l'Automobile Club de France qui se disputera par un temps dépourvu.

UNE JEUNE FILLE ETRANGLEE

Le commissaire de police d'Auteuil a été avisé que des passants ont découvert hier après-midi, dans le Bois de Boulogne, le cadavre d'une jeune fille.

Paris a fait une réception enthousiaste aux 4 vaillants aviateurs de "l'America"

Byrd et ses compagnons ont été ensuite solennellement reçus par le Président de la République



Wide World Photos

L'aviation transatlantique "America" a remporté sur la plage de Ver par les pêcheurs qui le sautèrent de, fête laquelle l'ont mis en bien mauvais état ainsi que le montre notre photographie.

EN MEDAILLON : Le Commandant BYRD et ses compagnons BENNETT et NOVILLE, dans le canot en caoutchouc, grâce auquel ils purent gagner la côte un peu plus tard qu'ils l'auraient voulu.

Paris, qui aime les audacieux, a accueilli hier avec enthousiasme les quatre aviateurs de l'America.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Byrd et ses compagnons ont apporté une contribution nouvelle à la recherche de la traversée « pratique » de l'océan, et la constatation qui se dégage de leur exploit est que les aviateurs devraient partir en pleine nuit, afin d'atteindre l'Europe dans la journée.

Un drame de l'amour à Lens

Une petite bonne devint l'amie de son patron, un ingénieur



M. Chollet, la victime

Abandonnée, elle l'abattit de trois coups de revolver

L'avenue du Quatre-Septembre, à Lens, a été mise en émoi, samedi matin, par un drame causé par le dépit d'une bonne, devenue l'amie de son patron qui voulait le délaïser.

La maison remontait à plusieurs années et des scènes violentes dont la police fut informée, l'avaient signalée de façon anodine, mais tout cela resta secret; on voulait éviter tout scandale.

Le 4 janvier 1923, M. Ernest-Emile Joseph Chollet, né le 13 janvier 1886, à Fontenay-sous-Bois (Seine), ingénieur attaché à la société des Travaux Publics Forstler-Alquié, de Paris, directeur des travaux de construction de la nouvelle gare de Lens, avait sa maîtresse, comme bonne la demoiselle Madeleine Ophélie, née le 25 décembre 1901, à Valenciennes (Nord).

Cette jeune fille fut toujours très convenable et d'un grand dévouement pour son maître. M. Chollet, qui malade, décéda le 12 février 1925.

Après la mort de son épouse, M. Chollet conserva à son service la jeune bonne qui, malheureusement pour lui, devint bientôt sa maîtresse. Le faux ménage couvait un certain temps le parfait amour, mais un jour

Madeline devint d'une jalousie terrible; et fut alors l'enfer, et la vie de l'ingénieur devint intolérable.

Jalouse à l'excès

Il ne se passait aucune semaine, sans que des scènes parfois violentes, ne viennent perturber le trouble dans la maison, ce qui amena l'ingénieur à se désintéresser totalement de sa femme; celle-ci, au lieu de se calmer, devint méprisante; et son ami, qui se plaignait de son état de santé, elle lui disait qu'elle le trompait, qu'elle avait des amants.

Enfin, las d'une vie insupportable, alors qu'il aurait voulu être tranquille en rentrant chez lui, après les grandes occupations de sa fonction, M. Chollet prit sa bonne et se plaça ailleurs et l'informa que toute relation entre eux était devenue impossible; il lui offrit même une certaine somme d'argent pour lui permettre de chercher une bonne place.

Madeline ne l'entendit pas de la même façon, en ressentit un certain dépit et résolut de s'imprimer, plus qu'il n'est possible dans la place, dont elle avait obtenu son rêve — de devenir la grande maîtresse.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LES AMIS DES ENFANTS

Un vieux ménage de Bois-Grenier a élevé plus de 100 enfants d'autrui

Nous avons signalé dernièrement le cas vraiment extraordinaire des époux Castel-Vanderlynde, d'Aubers, près de Fournes, qui ont depuis leur mariage en 1896, pris à leur charge et élevé 30 enfants d'autrui dont 22 de professions nobles.

Les amis des enfants ne manquent pas dans notre région. On nous signale ces jours derniers en effet, un cas moins rare certes, mais qui méritait quand même d'être connu. Celui d'un ménage de Bois-Grenier, près d'Armentières, les époux Henri Dubois, qui privés de famille, sont devenus parents nourriciers et ont élevé à ce jour plus de 100 enfants de la région.

Le ménage habite face au cimetière de la petite commune, sur la route de Radinghem, dans un modeste baraquement de planches, comme on en trouve encore trop malheureusement dans nos régions si éprouvées par la guerre.



M. et M<sup>me</sup> DUBOIS et quelques-uns de leurs enfants.

Le mari, M. Henri Dubois, âgé de 69 ans, qui exerce depuis l'âge de 13 ans la profession modeste d'ouvrier agricole est diplômé du Travail et de l'Agriculture.

Quant à l'épouse, elle vaque aux soins du ménage, et s'est faite « mère nourricière » depuis l'année qui suivit son mariage, c'est-à-dire depuis 40 ans.

Les époux Dubois sont de fidèles lecteurs de notre journal.

Les multiples attestations et lettres de félicitations que nous montrons le ménage dévoué, établissent que plus de 100 enfants de la commune et des localités voisines, ont reçu ses soins attentifs.

Parmi ces enfants que nous élevons, nous dit Mme Dubois, il en est qui sont restés à leur parents dès qu'il ont atteint l'âge de 15 à 18 mois. Plusieurs d'entre eux sont restés avec nous jusqu'à l'âge de 7 ans. Dans la nombre nous avons aussi recueilli avant la guerre plusieurs enfants de l'Assistance publique.

À l'heure actuelle, les époux Dubois ont encore en tutelle quatre enfants en bas âge, de 3 mois à 2 ans 1/2, trois garçons et une fille. De la garde et de la première éducation des enfants d'autrui, ils se sont faits une profession, qu'ils élèvent à la hauteur d'un sacerdoce.

De tels exemples de dévouement à l'enfance méritent d'être connus et récompensés. Nous osons croire que les Pouvoirs publics sauront reconnaître le mérite de ces braves gens qui se dévouent pour donner au Pays la jeunesse saine et robuste dont il a tant besoin.

M. P.

Le XXI<sup>me</sup> Tour de France cycliste

L'étape Luchon-Perpignan est gagnée par Van Slembroeck, sur pneus Hutchinson. — Reby a abandonné à Legeron. — Franck resté 1<sup>er</sup> du classement général.

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Enfin, le cultivateur pyrénéen est terminant, du moins pour beaucoup de concurrents, car à l'heure où l'écrasement des routes est en cours, les coureurs ne sont pas encore arrivés à Perpignan. Personne n'est échoué, le coup d'assurance, en avoir fini avec les difficultés des Pyrénées qui furent cette fois encore si terribles pour les coureurs. Est-ce plutôt de chanter à ceux qui durent grimper les cols le complet bien connu Montagne, que de chanter à ceux qui durent grimper les cols le complet bien connu Montagne, que de chanter à ceux qui durent grimper les cols le complet bien connu Montagne.

Van Slembroeck vainqueur de la douzième étape

Le mari, M. Henri Dubois, âgé de 69 ans, qui exerce depuis l'âge de 13 ans la profession modeste d'ouvrier agricole est diplômé du Travail et de l'Agriculture.

Quant à l'épouse, elle vaque aux soins du ménage, et s'est faite « mère nourricière » depuis l'année qui suivit son mariage, c'est-à-dire depuis 40 ans.

Les époux Dubois sont de fidèles lecteurs de notre journal.

Les multiples attestations et lettres de félicitations que nous montrons le ménage dévoué, établissent que plus de 100 enfants de la commune et des localités voisines, ont reçu ses soins attentifs.

Parmi ces enfants que nous élevons, nous dit Mme Dubois, il en est qui sont restés à leur parents dès qu'il ont atteint l'âge de 15 à 18 mois. Plusieurs d'entre eux sont restés avec nous jusqu'à l'âge de 7 ans. Dans la nombre nous avons aussi recueilli avant la guerre plusieurs enfants de l'Assistance publique.

À l'heure actuelle, les époux Dubois ont encore en tutelle quatre enfants en bas âge, de 3 mois à 2 ans 1/2, trois garçons et une fille. De la garde et de la première éducation des enfants d'autrui, ils se sont faits une profession, qu'ils élèvent à la hauteur d'un sacerdoce.

De tels exemples de dévouement à l'enfance méritent d'être connus et récompensés. Nous osons croire que les Pouvoirs publics sauront reconnaître le mérite de ces braves gens qui se dévouent pour donner au Pays la jeunesse saine et robuste dont il a tant besoin.

M. P.

Le Congrès de la Mutualité du Nord

Une très importante séance a été tenue hier à Douai

Jusqu'à présent, 391 sociétés ont demandé ces cartes, les uns pour la totalité de leurs membres, les autres pour partie. Il semble que les autres Sociétés n'aient pas très bien saisi par contre la portée de l'accord.

La vraie formule est la prise des cartes par la Société, à son compte, et leur délivrance gratuite à ses adhérents. En effet, elle a ainsi bénéficié tous ses membres de l'accord intervenu et nul n'a à s'en plaindre.

D'autre part, elle peut inscrire le coût des cartes dans ses dépenses pharmaceutiques et en reçoit ainsi la subvention de 12 % allouée par l'Etat, ce qui diminue d'autant le coût de ces cartes.

Déjà le fonctionnement de l'accord avec les pharmaciens, des réclamations ont été faites tant du côté des mutualistes que du côté des pharmaciens.

Le côté des mutualistes on s'est plaint que les pharmaciens exigent la présentation de la carte avant l'achat; de ce que les prix faits aux mutualistes étaient majorés par rapport à ceux faits à la clientèle ordinaire; ou de ce que certains pharmaciens même se refusent à faire la réduction à laquelle ils avaient consenti.

Du côté des pharmaciens on s'est plaint de ce que certains mutualistes aient pris leur carte à d'autres personnes n'ayant pas droit à la réduction.

Toutes ces réclamations, peu nombreuses d'ailleurs, vont être examinées individuellement par la Commission d'arbitrage et les sanctions qu'elles comportent seront prises immédiatement de part et d'autre sans faiblesse.

La Chambre a voté l'ensemble de la loi sur les Loyers

Hier matin la Chambre a terminé la discussion sur les loyers. Différents amendements présentés par M. Fournier, Trémisier, Garchery, Barillon, Auguste Reynaud furent repoussés et l'article 1<sup>er</sup> du projet adopté. Cet article régit les conditions auxquelles doit se soumettre le propriétaire pour la reprise de son immeuble.

L'article 2, qui prévoit les amendes à infliger aux propriétaires et les indemnités qu'il devra payer à son locataire congédié au cas où il n'aurait pas fait acquiescer son immeuble dans les délais voulus fut ensuite adopté, sans débat. L'ensemble du projet fut adopté par 350 voix contre 163.

La présente loi est celle de 1926, applicable à l'Algérie et aux trois départements de Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

La séance fut levée à midi 53. Séance lundi après-midi. Discussion du projet de loi de recrutement.

L'affaire de la Commission cantonale de Seclin devant la Cour d'Appel d'Amiens

On se rappelle le procès qui fut intenté contre MM. Adam et Santerne, avocats lillois et Willefert, architecte, inculpés dans l'affaire de dommages de guerre de la Commission cantonale de Seclin. Ce procès, qui fit grand bruit, était venu devant la Cour de Douai, qui rendit un arrêt d'acquiescement, à savoir que la Cour de cassation avait cassé pour vice de forme.

Voici l'arrêt qui vient d'être rendu par la Cour d'appel d'Amiens.

Concernant le délit de fausse déclaration de dommages de guerre reprochés à Willefert, la Cour se déclare incompétente.

Loterie de la Presse du Nord

Les heureux gagnants de la loterie de la Presse du Nord pourront réclamer leurs lots à partir du lundi 11 juillet, de 9 heures du matin à midi et de 2 h. 30 à 6 heures, à M. Blomme, 77, rue Nationale, à Lille. Ils sont priés de se munir d'une pièce d'identité et de leur billet de loterie sorti au tirage.

Pour éviter tout dérangement inutile, bien vérifier le numéro de la série et du billet avant toute démarche.

Les lots non réclamés dans le délai de trois mois seront acquis à l'œuvre.